



**PROCES VERBAL  
N° 47/CNCMP/2013**

L'an deux mille treize et le mercredi 24 juillet à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

**Etaient présents:**

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

*1°-Examen* de la lettre N°345/CPMP/SI reçue le 15 juillet 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant au marché de fourniture, installation et déploiement d'un nouveau Radars Back-up au système de surveillance du trafic maritime au PAN

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant avec la société TRANSAS Marine International AB pour un montant de 30.901.000 UM et un délai d'exécution de trois (03) mois.*

*2°-Examen* de la lettre N°354/CPMP/SI reçue le 18 juillet 2013, demandant l'approbation de la demande de remise des pénalités de retard appliquées à l'ATTM dans la cadre du marché pour la réalisation de la voirie de Nouakchott.

**Décision**

*Ce point est reporté pour les compléments d'information suivants :*

- accord entre ATTM et la DIT,
- 1 Copie du marché,
- montant des pénalités de retard,
- nombre de jours de retard,
- date de notification du marché.

3°/-*Examen* du complément d'informations reçu le 24 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la construction de stades à l'intérieur du pays.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation corrigé des offres techniques et financières proposant l'attribution des lots comme suit :*

- *Lot 1 : à BATIRTP pour un montant de 380.591.305 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*
- *Lot 2 : à BAREOUC SA pour un montant de 483.630.078 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*
- *Lot 3 : à EMCI pour un montant de 352.639.332 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*
- *Lot 4 : à SEC TP pour un montant de 405.193.512 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*
- *Lot 5 : à CETEG BTP pour un montant de 421.925.488 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*
- *Lot 6 : à STS/CONTRATOS pour un montant de 403.929.484 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*
- *Lot 7 : à EBF pour un montant de 366.950.658 UM TTC et un délai d'exécution de 18 mois.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

4°/- Examen de la lettre N°420/CPMP/SR reçue le 17 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction du pont de Synthiane, du chargement des digues existantes et de l'endiguement des berges en rive gauche et droite de l'adducteur principal du marigot de Ndiorol.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ISKAN**

5°/- *Examen* de la lettre N°20/CPMP/ISKAN reçue le 15 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux d'apprêtement et de construction d'une voirie à Boutlimit.

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres technique et financières proposant l'attribution du marché du marché à l'entreprise SAYMEX pour un montant de 531.389.923. UM TTC et un délai d'exécution de cinq(05) mois.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA CENI

6°/- *Examen* de la lettre N°363/CPMP/CENI reçue le 18 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse relatif à l'acquisition de deux véhicules 4x4 station wagon et de dix berlines.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation pour non respect des procédures. (La procédure dérogatoire d'appel d'offres restreint n'a pas été soumise à l'autorisation préalable de la CNCMP).*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

7°/-*Examen* de la lettre N°363/CPMP/CSA reçue le 22 juillet 2013, demandant l'approbation du DAO pour l'acquisition de 6500 tonnes de blé pour le stock national de sécurité.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

### LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



### Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibetly

Abderrahmane Abdoul